

Aussi s'en est-il suivi de nombreuses faillites, et des réclamations multiples. Un tribunal arbitral a été saisi de ces réclamations. Je lisais, ces jours derniers, dans une feuille parisienne, une analyse du plaidoyer de l'avocat des concessionnaires syndiqués, qui poursuivent en recouvrement d'indemnité le commissariat général de l'Exposition. En voici un passage très suggestif :

“ L'avocat des concessionnaires est entré dans l'examen des espèces particulières à chacun d'eux ; il a ainsi traité déjà le cas d'une dizaine d'entre eux, dont les pertes respectives sont les suivantes :

“ 1° Pour la perte sèche et le manque à gagner éprouvés durant la période du 15 avril au 15 juin ;

“ 2° Pour le manque à gagner de cette dernière date à la clôture ;

“ Restaurant de la Belle-Meunière, 300,000 francs. — Pavillon-Bleu, 300,000 francs. — Brasserie de Tantonville, 300,000 francs. — Taverne de l'Europe, 150,000 francs. — Brasserie de Namur, 300,000 francs. — Bouillon Duval (pour celui de l'avenue de Suffren seulement), 250,000 francs. — Brasserie Bachelier, 150,000 francs. — Restaurant Marocain, 300,000 francs. — Restaurant des Mines, 300,000 francs. — Restaurant Américain, 150,000 francs. — Bar automatique, 150,000 francs.”

Cette énumération peut donner une idée assez juste des désastres financiers causés par l'Exposition, à quelques-uns de ceux qui espéraient y trouver la fortune.

* * *

La politique, qui avait chômé en France depuis quelque temps, a pris un regain d'activité en ces dernières semaines. Et c'est le discours prononcé par M. Waldeck-Rousseau à Toulouse, le 28 octobre, qui a donné le signal de ce renouveau. Attendu par l'opinion avec d'autant plus de curiosité que le chef du cabinet n'avait point prodigué ses oracles depuis quelques mois, ce discours n'a été rien autre chose qu'un manifeste jacobin et maçonnique. Il n'y a pas à se tromper au langage du premier ministre. C'est une recrudescence de persécution religieuse qu'il annonce. Il a insisté sur l'importance de la loi relative au stage scolaire, dont le véritable but est de bannir des fonctions publiques tous les jeunes Français qui auront reçu leur éducation dans les institutions catholiques. Mesure d'os-